

CONTACTS

Vous êtes candidat

Votre contact : Le PAIOS
(Pôle Accueil, Information, Orientation, Sélection)
Martine **PACQUEAU**, Chargée de Mission PAIOS
Secrétaires PAIOS : **03 81 41 61 02**
Séverine **CHAPOUTOT**, Karine **LAUZET**, Fabienne **SARRAZIN**

Vous êtes employeur

Votre contact : La Filière
Agnès **FOSTEL**, Responsable de Formation
Secrétaire de Filière : **03 81 41 61 04**
Arlette **GONNOT**

PERMANENCES

Une permanence est assurée :
le mercredi de 12h30 à 17h30 **uniquement** sur rendez-vous



Institut Régional du Travail Social

1 rue Alfred de Vigny
BP 2107

25051 BESANÇON CEDEX

Fax : 03 81 41 61 39

Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

www.irts-fc.fr



CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

Niveau III



DIPLÔME D'ÉTAT
DE CONSEILLER
EN ECONOMIE
SOCIALE FAMILIALE
(DECESF)



Conseiller en Economie Sociale Familiale

Un métier

Le conseiller en économie sociale familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation- santé. Ses compétences scientifiques et techniques spécifiques lui confèrent une légitimité professionnelle pour intervenir dans le cadre de l'écologie de la vie quotidienne.

Il exerce dans différentes structures publiques ou privées, au sein des collectivités territoriales, *organismes sociaux, associations, bailleurs sociaux privés ou publics, structures d'hébergement, mutuelles, hôpitaux, services tutélaires, ...* (Arrêté du premier septembre 2009 - Annexe I)

Une formation

C'est une formation en alternance sur une année scolaire (de septembre à septembre) à raison de :
540 h de formation à l'IRTS
560 h de formation pratique en site qualifiant

DC1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne **140 h**

DC2 : Intervention sociale **250 h**

DC3 : Communication professionnelle **40 h**

DC4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles partenariales et interinstitutionnelles **90h**

Langues vivantes étrangères 20 h

560 h de stage en situation professionnelle sous la conduite d'un tuteur titulaire du DECESF **sur 1 ou 2 sites**

Validation automatique

Les titulaires d'un diplôme, certificat et titre de niveau III de travail social peuvent bénéficier de validations automatiques ou dispenses de DC (DC3 et DC4 pour les ETS, ES, EJE, ASS et DC2 pour les ASS)

Un diplôme d'État

La formation est sanctionnée par un diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale Familiale de niveau III délivré par les Ministères des Affaires Sociales et de l'Éducation Nationale aux candidats ayant obtenu **la moyenne à chacune des épreuves.**

Le diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale atteste des compétences nécessaires pour accompagner, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la vie quotidienne.

cf : décret et arrêté du 1/09/09

Le diplôme est accessible par la VAE.

Voies d'accès et Financements

VAE : Pôle Emploi si demandeur d'emploi, employeur si salarié.

CIF, CAE, Contrats aidés, cours d'emploi : employeurs ou OPCA

Apprentissage : UNIFAF si CPNE sinon Conseil Régional

Voie directe : Conseil Régional

Conditions d'accès à la formation

- Être titulaire du BTS en ESF ou titulaire d'un diplôme mentionné dans l'annexe V de l'arrêté.
- Être inscrit sur une liste d'admission établie au vu des résultats d'un examen de sélection qui comprend :
 - L'examen du dossier d'inscription constitué d'une présentation du candidat, de son curriculum vitae et des bulletins scolaires du BTS 1^e et 2^e années,
 - Un entretien visant à évaluer les motivations et les aptitudes relationnelles.

Épreuve de sélection

Épreuve orale d'admission :

Un entretien porté sur les motivations du candidat à suivre la formation de CESF en présence d'un formateur et d'un professionnel. Cette épreuve orale est destinée à évaluer les motivations et les aptitudes relationnelles du candidat (expression orale, argumentation, compréhension de l'action sociale dans son environnement...).

L'entretien dure 30 minutes et permet de noter le candidat (notation sur 20 points) ; les candidats sont classés par rang.

Candidatures

Les dossiers d'inscription doivent être remplis en ligne sur notre site www.irts-fc.fr

Un poste informatique est à disposition des candidats à l'accueil à l'IRTS.